



qu'il n'en avait acquis à l'entrée d'aucune autre province. Les arrangements conclus en 1947 par les délégations de Terre-Neuve et du Canada, et qui furent incorporés dans les conditions finales, prévoient que le Canada assumera la dette nette en sterling (c'est-à-dire la partie de la dette actuelle payable en sterling et garantie par le Royaume-Uni), qui s'élève à 63 millions de dollars environ. Les autorités canadiennes étaient d'avis que ce montant représentait une estimation équitable de la dette contractée pour des fins qui auraient ressorti au pouvoir fédéral si Terre-Neuve avait été province à l'époque.

Depuis 1941, les revenus de Terre-Neuve se sont accrus, et ce, pour une grande part, en raison des dépenses de guerre engagées dans l'Île par le Canada et les États-Unis; Terre-Neuve a pu de la sorte accumuler un excédent qui s'élève actuellement à 24 millions de dollars environ. Cet excédent sera encore plus considérable au moment de l'union, car il reste à percevoir l'impôt sur le revenu des personnes et des sociétés pour l'année 1947. Il a tout de même paru indispensable que Terre-Neuve conserve son excédent afin de rester solvable durant les premières années du régime d'union et de pouvoir entreprendre un programme de développement qui l'élèvera à un niveau comparable à celui des autres provinces.

Reve

ne  
nemer  
les dr  
avec  
sur le  
85 à 9  
ordina  
moitié  
revenu  
d'amé  
provin  
transi  
fois de

L  
d'impo  
remède

Admin

L  
du No  
ciation  
pêcher  
de Ter  
considé  
mais il  
agricole  
neuvier  
conséq  
grande  
que la  
commis  
neur en  
aux res

Janvier